



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LADORDOGNE

Périgueux, le 15 février 2016

**Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

COMMUNIQUE PRESSE

VIGILANCE CRUES - 15 février 2016 – POINT DE SITUATION

RAPPEL : le département de la Dordogne est placé en vigilance « orange » pour risques d'inondations.

① Point de situation sur le week-end du 13/14 février 2016

Lors de l'après-midi du 14 février, le tronçon vézère aval a connu un pic de crues plaçant ce tronçon en vigilance « orange ».

Toutes les mesures ont été prises pour informer en temps réel le maire du niveau de montée des eaux, ce qui lui a permis d'informer et réagir au plus vite auprès de la population : mise en sécurité des biens et des personnes, contact avec les personnes isolées, distribution de parpaings pour surélever l'électroménager, ...

25 personnes ont été évacuées mais ont regagné leur domicile aujourd'hui.

Le SDIS 24 a enregistré près de 150 interventions pendant le week-end, pour des mises en sécurité de biens inondés, mais aussi vis-à-vis de personnes imprudentes engagées sur des routes inondées, voire fermées à la circulation.

La Croix-Rouge a ouvert son centre opérationnel et a mis des secouristes en alerte. Elle est à la disposition des collectivités pour apporter de l'aide (nettoyage des maisons, aide logistique, centre d'hébergement, centre d'accueil...)

② Situation le 15 février – 15 h

↪ Réseau routier

A 7 h 00, la RD 3 E6 – Razac Gravelle a été réouverte à la circulation.

Sont toujours fermées à la circulation :

- RD 52 à Paleyrac
- RD 51 E1 à Allès sur Dordogne
- R 3 E4 à St Laurent des Hommes
- RD 66 à St Léon sur Vézère et La Roque St Christophe (déviation par la RD 706).

Sur le reste du réseau routier, compte-tenu des conditions météorologiques dégradées, la plus grande prudence s'impose en raison des chaussées mouillées.

Pour connaître l'état de circulation des routes, consulter le site : <http://www.inforoute24.fr/>

⇒ Le tronçon Vézère aval est repassé en vigilance « Jaune » depuis la fin de matinée

La décrue de la rivière est engagée depuis ce matin, le tronçon Vézère aval est repassé en vigilance « jaune » depuis la fin de matinée du 15 février.

⇒ Passage en vigilance « Orange » des tronçons Isle Aval et Dronne Aval

Depuis le milieu de matinée, ce jour, une montée des eaux nécessite le passage en vigilance « orange » des tronçons Isle aval et Dronne Aval.

Une décrue progressive est attendue à compter de demain matin.

③ Rappels des conseils de comportement à observer par les particuliers :

- **informez-vous de la montée des eaux** (radio locale, mairie, sites internet).
- **renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements** et soyez très prudents. Respectez en particulier les déviations mises en place.
- **ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée** : 15 cm d'eau peuvent renverser une personne – 30 cm faire flotter une voiture.
- **dans les zones habituellement inondables :**
 - mettez en sécurité vos animaux
 - prévoyez les équipements minimums :radio portable avec piles, lampe de poche, eau potable, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures,...
 - exécutez les gestes essentiels : mettre à sec les meubles, objets, matières et produits chimiques, couper l'électricité et le gaz, obturez les entrées d'eau (portes, soupiraux), garer les véhicules, amarrer les cuves, ...
- **n'essayez pas de nager, vous pourriez être emportés par le courant, vous pourriez heurter des objets dérivant dans l'eau.**
- **ne marchez pas sur les berges, les digues ou les ponts.**
- **allez dans les points hauts préalablement repérés (étages des maisons, ...)**
- **n'évacuez votre maison qu'après en avoir reçu la consigne ou lorsqu'il n'est plus possible de rester sans risquer l'isolement.**
- **prévenez du lieu d'évacuation.**

④ Deux sites spécialisés dans les phénomènes de crues à consulter en priorité :

<http://www.vigicrues.gouv.fr/>

<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/crues/>

Ces outils sont une aide à la prise de décision pour mesurer l'impact des inondations dans chaque territoire, notamment en termes d'emplacement d'entreprises, de structures scolaires, de réseau routier.

Contacts presse:

Préfecture de la Dordogne

Service départemental de la communication interministérielle

Valérie LESCURE

☎ 05.53.02.24.07

valerie.lescore@dordogne.gouv.fr